RAPPORT DES RESULTATS 2012

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE AQUACOLE (PRODEFA)

MLI 09 031 11

ABRÉVIATIONS **3**

1 APERÇU DE L'INTERVENTION **4**

1.1 FICHE DE PROJET 4
1.2 PERFORMANCE DU PROJET 5
1.3 EXECUTION BUDGETAIRE 5
1.4 RESUME 5

2 ANALYSE DE L'INTERVENTION **7**

2.1 CONTEXTE 7
2.1.1 Contexte général *7*
2.1.2 Contexte institutionnel *7*
2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution *8*
2.1.4 Contexte HARMO *9*
2.2 OUTCOME 9
2.2.1 Analyse des progrès réalisés *10*
2.2.2 Gestion des risques *12*
2.2.3 Impact potentiel *14*
2.2.4 Critères de qualité *15*
2.3 RESULTAT 1 18
2.3.1 Analyse des progrès réalisés *18*
2.3.2 Exécution budgétaire *19*
2.3.3 Critères de qualité *19*
2.4 RÉSULTAT 2 20
2.4.1 Analyse des progrès réalisés *20*
2.4.2 Exécution budgétaire *21*
2.4.3 Critères de qualité *21*
2.5 RESULTAT 3 22
2.5.1 Analyse des progrès réalisés *22*
2.5.2 Exécution budgétaire *23*
2.5.3 Critères de qualité *23*
2.6 RESULTAT 4 24
2.6.1 Analyse des progrès réalisés *24*
2.6.2 Exécution budgétaire *25*
2.6.3 Critères de qualité *25*

3 THEMES TRANSVERSAUX **26**

3.1 GENRE 26
3.2 ENVIRONNEMENT 26

4 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE **27**

4.1 PLAN D'ACTION 27
4.2 ENSEIGNEMENTS TIRES 27

5. ANNEXES **28**

5.1 CADRE LOGIQUE 29
5.2 APERÇU DES MORE RESULTS 31
5.3 RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) » 31
5.4 RESSOURCES 31
5.5 DECISIONS PRISES PAR LA SMCL ET SUIVI 32

Abréviations

AEDD	Agence pour l'Environnement et le Développement Durable
AP	Antenne de la Pêche
APD	Avant Projet Détaillé
ATI	Assistant Technique International
ATR	Assistant Technique Régional
BSI	Budget Spécial d'Investissement
CILSS	Comité Inter-état de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CTB	Agence Belge de Développement
CTOS	Commission Technique d'Orientation et de Suivi
CTS	Comité Technique de Suivi
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DNP	Direction Nationale de la Pêche
DRP	Direction Régionale de la Pêche
DTF	Dossier Technique et Financier
FAO	Food and Agriculture Organization Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GPS	Global Positionning System
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
M&E	Monitoring and Evaluation
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDESC	Programme de Développement Économique, Social et Culturel
PRODEFA	Projet d'Appui au Développement de la Filière Aquacole dans la région de Sikasso
PV	Procès Verbal
RAF	Responsable Administrative et Financière
SE	Suivi Evaluation
SIG	Système d'Information Géographique
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
UAC	Unité d'Appui et de Coordination

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche de projet

Nom Projet	Projet d'Appui au Développement de la Filière Aquacole dans la Région de Sikasso (PRODEFA)		
Numéro national DGCD	3008319		
Code Navision CTB	MLI 09 031 11		
Zone d'intervention	Région de Sikasso		
Institution partenaire	Ministère de l'Élevage et de la Pêche et la Direction Nationale de la Pêche		
Durée de la convention spécifique	72 mois		
Personnes clés	Mouroucoro Niaré (Responsable National), Martin Mailhot (ATI-Coresponsable) et Traoré Malado KEITA (Responsable Administrative & Financière)		
Contribution du Mali	1.378.139 EUR (904 000 000 FCFA)		
Contribution de la Belgique	6 050 000 EUR (3 968 539 850 FCFA)		
Date de signature de la convention spécifique	03/12/2010		
Date de démarrage (SMCL 27 Mai 2011)	01/04/2011		
Code sectoriel	31320	31310	
Groupes cibles	La population au niveau des communes, les opérateurs privés actifs dans la filière aquacole, les collectivités territoriales et les partenaires techniques institutionnels		
Objectif général	La sécurité alimentaire et le développement économique de la Région de Sikasso sont améliorés durablement.		
Objectif spécifique	Des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles sont mises en place.		
Résultats intermédiaires	R1 : Le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est davantage valorisé pour la pisciculture extensive R2 : Des conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en place y compris en pisciculture intensive R3 : La filière est renforcée en termes de structuration, de capacités des institutions de soutien de la filière et d'articulation entre les acteurs R4 : La gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée		

1.2 Performance du projet[1]

	Efficience	Efficacité	Durabilité
Objectif Spécifique : des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles sont mises en place.	C	A	B
Résultat 1 : le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est d'avantage valorisé pour la pisciculture artisanale**.**	B	B	B
Résultat 2 : des conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en place y compris en pisciculture intensive**.**	C	C	C
Résultat 3 : la filière est renforcée en termes de structuration, de capacités des institutions de soutien de la filière et d'articulation entre les acteurs.	B	C	A
Résultat 4 : la gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée.	B	C	B

A = Très bonnes performances ; B = Bonnes performances ; C = Faibles performances ; D = Problématique.

1.3 Exécution budgétaire

Budget total	Dépense par année		Dépenses totales (2011 et 2012 31/12/2012)	Solde budget	Taux de décaissement total
	2011	2012			
Contribution Malienne € 1 378 139	-	-	0[1]	1 378 139	0%
Contribution Belge € 6 050 000	421 443	608 143	1 029 586	5 020 414	17%

1.4 Résumé

Le bilan 2012 porte sur neuf (09) mois effectifs d'activités, le 2ème trimestre de l'année ayant connu un arrêt des activités suite à la suspension de la coopération entre la Belgique et le Mali, consécutivement aux évènements socio politiques et sécuritaires intervenus en mars 2012.

Il fait le point de l'exécution d'un programme ajusté qui est le résultat de la fusion de 2 plans de travail. En effet, les 6 premiers mois ont été réalisés sur la base du plan de travail 2012 qui a été adopté en février lors de la 5ème réunion de la SMCL tenue à Sikasso. L'exécution de ce plan de travail a été interrompue en fin mars et a été remplacée par un programme minimum juin – décembre adopté par le Comité Technique de Suivi lors de sa 1ère réunion tenue le 21 juin 2012 à Bamako.

[1] La contribution malienne est destinée à la construction des bureaux de la DRP qui devrait loger le PRODEFA

Malgré la perturbation de la programmation, des activités ont été réalisées pour chacun des résultats attendus du projet.

Au niveau du résultat 1 : empoisonnement de 47 plans d'eau sur 48 prévus, construction de 51 viviers sur 54 prévus et formation des membres de 49 comités de gestion et leur équipement en petits matériels.

Au niveau du résultat 2 : réalisation de l'étude de définition de la filière. L'étude a identifié deux catégories d'acteurs : les acteurs directs et les acteurs indirects :

- Les acteurs directs de la filière aquacole sont les pisciculteurs ou producteurs de poissons marchands, les commerçants(es), les transformatrices (fumage, séchage et brûlage) et les transporteurs.

- Les acteurs indirects interviennent dans le processus de la production, commercialisation et de transformation, en tant que prestataires de service et / ou fournisseurs d'intrants: les entreprises d'aménagement de plans d'eau ou d'étangs piscicoles, les fournisseurs d'alevins, les commerçants de matériel de pêche, les fournisseurs d'aliments poisson, les producteurs de glace et les propriétaires d'infrastructures de conditionnement.

Elle a fait une analyse approfondie des forces, faiblesses, opportunités et des menaces de la filière aquacole dans la région de Sikasso.

Au niveau du résultat 3 : formation de 12 pisciculteurs sur 14 prévus en alevinage de Clarias et leur équipement, formation de 15 personnes des bureaux d'études/ONG/Institutions financières sur 7 prévues en montage de dossiers de projets aquacoles et formation de 12 entrepreneurs en construction d'étangs piscicoles en terre sur 18 prévus.

Au niveau du résultat 4 : élaboration du plan de communication, formation de 20 agents sur 18 prévus à l'utilisation du GPS et de 3 en SIG sur 3 prévus.

Fonctionnaire exécution nationale[2]	Fonctionnaire exécution CTB[3]
Mouroucoro NIARE	**Martin MAILHOT**

[2] Nom et signature
[3] Nom et signature

2 Analyse de l'intervention

2.1 Contexte

2.1.1 Contexte général

En 2012, le contexte de mise en œuvre du projet a été marqué par trois périodes:

a) la période avant les évènements de fin mars,

b) la période de suspension des activités du projet et

c) la période de reprise partielle des activités du projet.

a) Période avant les évènements de fin mars 2012 :

Le premier trimestre de l'année a été marqué par la mise en œuvre normale des activités programmées :

- tenue de la première réunion de la CTOS, le 24 janvier 2012,
- fin du processus de mise en place de l'UAC par l'arrivée du dernier cadre, à savoir l'ATR Spécialiste en aquaculture qui a pris fonction le 1er février 2012,
- tenue de la 5ème session de la SMCL le 20 février 2012

b) Période de suspension des activités du projet :

La situation sociopolitique, née des évènements du 22 mars 2012, a occasionné la suspension de la coopération entre le Mali et la Belgique. Cette décision a eu entre autres comme effet l'arrêt de toute forme de collaboration avec les structures étatiques, tant au niveau central que dans les régions, et le rapatriement du personnel expatrié du projet. Néanmoins, l'équipe nationale restée en poste a, à la demande de la Représentation CTB, élaboré un programme d'urgence sur trois mois et un programme minimum sur sept mois.

c) Période de reprise partielle des activités du projet :

Le CTS, lors de sa première réunion tenue le 21 juin 2012 à Bamako, a approuvé le programme minimum d'activités couvrant la période de juin à décembre 2012 pour une reprise partielle des activités du projet.

Les activités retenues dans ce programme devaient être réalisées directement avec les populations bénéficiaires en partenariat avec des prestataires privés.

2.1.2 Contexte institutionnel

Le PRODEFA, qui est né de la coopération Belgo-Malienne, s'appuie sur les principes de la coresponsabilité.

Pour la partie malienne, l'entité administrative chargée de mener à bien l'exécution de la prestation de coopération est le Ministère de l'Élevage et de la Pêche (MEP). Le MEP désigne la Direction Nationale de la Pêche (DNP), représentée par son directeur, comme maître d'ouvrage du projet. L'Ordonnateur National chargé de liquider et d'ordonnancer les dépenses du projet est le Directeur National de la Pêche qui délègue une partie de ses prérogatives au Responsable de l'Intervention recruté et basé à Sikasso.

Au niveau de la région, le PRODEFA est rattaché à la Direction Régionale de la Pêche (DRP) de Sikasso qui est le démembrement de la DNP au plan régional. La DRP assure la supervision de la mise en œuvre du projet dans la région de Sikasso.

Concernant la partie belge, la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD) est l'entité administrative et financière responsable de la contribution belge au projet. La partie belge confie la réalisation de ses obligations pour la mise en œuvre du projet et le suivi du projet à la Coopération Technique Belge (CTB), à travers une Convention de Mise en Œuvre.

A ce titre, le Représentant Résident de la CTB à Bamako assure le rôle de Coordonnateur. Celui-ci délègue une partie de ses prérogatives à un Assistant Technique International (ATI) recruté par la CTB, basé à Sikasso. Cet ATI est coresponsable des prestations du projet pour la CTB.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Les modalités d'exécution s'appuient sur les principes de la cogestion aux différents niveaux de la mise en œuvre du projet. Au niveau national, la DNP et la Représentation de la CTB au Mali qui sont Coordonnateurs du budget du projet, assurent conjointement le suivi et les orientations stratégiques du projet. Sur le terrain, le Responsable de l'Intervention et l'Assistant Technique International sont Coresponsables de la mise en œuvre des activités du projet.

Pour la mise en œuvre opérationnelle du projet, afin de garantir l'implication effective de toutes les parties prenantes, trois organes sont retenus : une Unité d'Appui et de Coordination (UAC), une Commission Technique d'Orientation et de Suivi (CTOS) et une Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL). Cette dernière n'est plus opérationnelle suite à la suspension de la coopération institutionnelle.

Unité d'Appui et de Coordination basée à Sikasso

L'Unité d'Appui et de Coordination (UAC) du projet est en place à Sikasso. La direction de l'UAC est assurée conjointement par le Responsable de l'intervention et l'Assistant Technique International, Co - responsable.

Le processus de mise en place de l'UAC s'est achevé le 1er février 2012 par la prise de fonction de l'ATR Spécialiste en aquaculture.

Commission Technique d'Orientation et de Suivi (CTOS)

La commission est mise en place afin de faciliter la concertation et la coordination des interventions au niveau régional. Elle se réunit sur invitation du Président qui est le gouverneur de la région ou à la demande du tiers des membres. L'UAC assure son secrétariat.

Les résultats de la session de janvier de la CTOS ont été soumis à l'appréciation de la 5ème session de la SMCL tenue le 20 février 2012 à Sikasso.

Structure mixte de concertation locale (SMCL)

Elle est présidée par le Ministre de l'Élevage et de la Pêche ou son représentant. Elle se réunit deux fois par an, sur convocation du Président, en session ordinaire et en session extraordinaire à chaque fois que les circonstances l'exigent, à la demande du tiers des membres. La SMCL est l'instrument de coordination et de concertation qui donne les grandes orientations du projet, approuve les plans financiers et les plans de travail, les

rapports d'avancement techniques et financiers et tout autre document soumis à son approbation. Le secrétariat de la SMCL est assuré par l'UAC.

Suite à l'arrêt de la coopération et pour permettre le suivi stratégique des activités du programme minimum, un Comité Technique de Suivi (CTS) a été constitué pour prendre le relais de la SMCL.

L'effectif réduit de cette structure permet de diligenter la prise de décision.

Les modalités d'exécution du projet qui sont basées sur les principes de la cogestion, sont appropriées.

Au plan opérationnel, il est prévu des accords de partenariat entre le projet et les partenaires institutionnels (DRP, CRA, DRGR).

2.1.4 Contexte HARMO

La mise en œuvre du PRODEFA s'inscrit dans le cadre de l'harmonisation des procédures nationales. Deux modes de gestion sont retenus : 1) la cogestion dont les procédures d'exécution sont celles du Mali et 2) la régie qui est exécutée suivant celles du Royaume de Belgique.

L'intervention du projet s'insère dans les politiques sectorielles nationales. Les axes stratégiques du projet sont en parfaite cohérence avec les orientations du Programme Quinquennal d'Aménagements Aquacoles (PQAA) et de la Politique Nationale de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture.

Au niveau institutionnel, la coordination du projet est assurée par une équipe légère qui s'appuie sur l'approche « faire – faire » pour l'exécution de l'essentiel des activités sur le terrain. Suivant les domaines de compétence, des protocoles de collaboration sont signés avec les structures d'appui à la filière aquacole dans la région de Sikasso.

L'approche « faire – faire » privilégiée par le projet assure une bonne appropriation de l'intervention par les différents bénéficiaires.

2.2 Outcome

La gestion des indicateurs doit être soutenue par des données objectives, fiables, aisément consultables et échangeables. C'est dans ce cadre qu'une étude baseline est indispensable à tout projet pour pouvoir mesurer les progrès réalisés. En plus de la situation de référence, l'étude baseline doit permettre d'obtenir un tableau de bord sur les principaux indicateurs du projet pour assurer un bon suivi et une meilleure planification des activités.

- *Les quantités de poisson produites par les mares, les plans d'eau et les piscicultures de la région de Sikasso ont augmenté de manière significative et durable.*

Rendement moyen des plans d'eau (kg/ha)		Commentaires
Avant l'intervention du projet	Après l'intervention du projet	
80	700	Les empoissonnements réalisés dans le cadre du projet respectent les densités requises. Les bénéficiaires ont été formés sur les techniques de piscicultures artisanales et de gestion des plans d'eau. Ceci devrait permettre une hausse de la production qui passerait de 6,48 tonnes à 56,7 tonnes de poissons pour les 81 ha empoissonnés en 2012.

- *Le nombre d'opérateurs privés actifs dans la filière aquacole dans la région de Sikasso augmente.*

Nombre d'opérateurs avant l'intervention du projet	Nombre d'opérateurs avec l'intervention du projet	Nombre total d'opérateurs actifs recensés	Commentaires
81	28	109	Sur la base du recensement réalisé par les agents DRP avant la suspension, environ 26% des opérateurs recensés se sont installés dans la filière avec l'arrivée du projet.

- *Les acteurs de la filière, en particulier les producteurs, améliorent leurs revenus.*

Les données sur la production des pisciculteurs privés ne sont pas disponibles.

La réalisation de l'étude baseline permettra de cibler les données à collecter pour renseigner l'ensemble de ces indicateurs. Cette étude a été reportée en Q1_2013 à la suite des évènements sociopolitiques et sécuritaires que connait le pays.

2.2.1 Analyse des progrès réalisés

Objectif spécifique: Des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles sont mises en place						
Indicateurs	**Valeur 'Baseline'**	**Progrès année N-1**	**Progrès année N**	**Valeur Cible année N**	**Valeur cible**	**Commentaires**
Les quantités de poisson produites par les mares, les plans d'eau et les piscicultures de la région de Sikasso ont augmenté de manière significative et durable						En attente de la réalisation de l'étude baseline
Le nombre d'opérateurs privés actifs dans la filière aquacole dans la région de Sikasso augmente						
Les acteurs de la filière, en particulier les producteurs, améliorent leurs revenus						
Analyse des progrès réalisés par rapport à l'outcome :						

Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'outcome (sur la base d'indicateurs) :	Hausse estimée de la production qui passe de 6,48 tonnes à 56,7 tonnes pour les 81 ha empoissonnés ; Augmentation de 26% du nombre d'opérateurs privés actifs dans la filière.
Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :	Suspension des activités du projet pendant le Q2 ; Suspension de la collaboration du projet avec les partenaires institutionnels sur le terrain (DRP et CRA).
Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :	

2.2.2 Gestion des risques

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
La pluviométrie dans la région de Sikasso ne soit pas sensiblement la même que les 10 dernières années.	DTF	Risque de développement	Moyenne	Élevé	C	Réalisation des aménagements sur la base des crues centennales	ATR	Déc.2013	DAO de 3 sites élaborés sur base de crues centennales	En cours
L'État ne souhaite plus développer le secteur aquacole	DTF	Risque de développement	Moyenne	Moyen	B					
Les parties prenantes dans la gestion des mares et plans d'eau ne s'accordent pas sur leurs modes de gestion	DTF	Risque de développement	Faible	Moyen	A					
Les communes ne trouvent pas les ressources propres pour financer leur contrepartie	DTF	Risque de développement	Moyenne	Moyen	B					
Les ressources humaines minimales ne sont pas déployées au niveau de la DRP	DTF	Risque de développement	Moyenne	Élevé	C	Formation des prestataires privés	ATR	Déc.2013	5 prestataires formés	En cours
Le projet et la CRA opèrent un mauvais casting des opérateurs privés	DTF	Risque de réputation	Moyenne	Élevé	C	Mise en place d'un comité de sélection et formation des membres	CCRA-SP	Mars 2013	Rédaction des critères de sélection	En cours
Un grand nombre d'opérateurs privés ne désire pas s'investir	DTF	Risque de développement	Faible	Faible	A					Fermé
Les opérateurs économiques n'éprouvent pas la nécessité de se structurer	DTF	Risque de développement	Faible	Moyen	A					
Les acteurs de la filière ne trouvent pas un intérêt à une meilleure articulation	DTF	Risque de développement	Faible	Moyen	A					

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Date limite	État d'avancement	Statut
Les documents de vulgarisation ne répondent pas aux attentes des bénéficiaires.	DTF	Risque de réputation	Moyenne	Élevé	C	Renforcement des compétences de l'UAC en élaboration de documents de vulgarisation	ATI	Janvier 2013	Recrutement d'un ATI	En cours
Les privés identifiés ne collaborent pas au programme d'appui à l'innovation et recherche-action.	DTF	Risque de développement	Faible	Faible	A					En cours
Les infrastructures de l'ODRS ne sont pas fonctionnelles pour y réaliser des essais et des recherches-action.	DTF	Risque de développement	Élevé	Faible	B					En cours
La situation sociopolitique et sécuritaire du Mali se dégrade	Mars 2012	Risque de développement	Faible	Élevé	B					
Persistance de la suspension formelle de la collaboration avec les partenaires (DRP, CRA)	Juillet 2012	Risque de développement	Forte	Élevé	D	Signature d'entente de collaboration en lieu et place de protocoles	RN	Q1		En cours
Absence des AT liée à la dégradation de la situation sociopolitique et sécuritaire	Mars 2012	Risque de développement	Élevé	Élevé	D	Travail à distance	ATI			En cours
Non collecte des données suite à la persistance de la suspension de la collaboration avec les partenaires sur le terrain	Juillet 2012	Risque de développement	Faible	Élevé	B					
Mauvais pilotage du projet lié à la confusion des rôles et responsabilités par certains membres des organes de pilotage (SMCL et CTOS)	Février 2012	Risque de développement	Élevé	Élevé	D	Présence proactive des ordonnateurs aux réunions de la SMCL	DNP/ CTB	Q1		En cours

2.2.3 Impact potentiel

L'objectif global du PRODEFA est d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et le développement économique de la région de Sikasso. Son objectif spécifique est de mettre en place des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles. Les trois indicateurs de l'objectif spécifique retenus dans le cadre logique du projet sont :

- *Les quantités de poisson produites par les mares, les plans d'eau et les pisciculture de la région de Sikasso ont augmenté de manière significative et durable.*

Rendement moyen des plans d'eau (kg/ha)		Commentaires
Avant l'intervention du projet	Après l'intervention du projet	
80	700	Les empoissonnements réalisés dans le cadre du projet respectent les densités requises. Les bénéficiaires ont été formés sur les techniques de pisciculture artisanales et de gestion des plans d'eau. Ceci devrait permettre une hausse de la production qui passerait de 6,48 tonnes à 56,7 tonnes de poissons pour les 81 ha empoissonnés en 2012.

- *Le nombre d'opérateurs privés actifs dans la filière aquacole dans la région de Sikasso augmente.*

Nombre d'opérateurs avant l'intervention du projet	Nombre d'opérateurs avec l'intervention du projet	Nombre total d'opérateurs actifs recensés	Commentaires
81	28	109	Sur la base du recensement réalisé par les agents DRP avant la suspension, environ 26% des opérateurs recensés se sont installés dans la filière avec l'arrivée du projet.

- *Les acteurs de la filière, en particulier les producteurs, améliorent leurs revenus.*

Les données sur la production des pisciculteurs privés ne sont pas disponibles.

La réalisation de l'étude baseline permettra de cibler les données à collecter pour renseigner l'ensemble de ces indicateurs. Cette étude a été reportée en Q1_2013 à la suite des évènements sociopolitiques et sécuritaires que connait le pays.

2.2.4 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.		
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D		
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel du projet ?		
☒	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
☐	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
☐	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.
☐	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?		
☐	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).
☒	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.
☐	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'un projet et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.
☐	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que le projet puisse espérer aboutir.
2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe (appréciation de l'ensemble de l'intervention)		
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?		
☐	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
☒	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
☐	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
☐	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement gérés ?		
☐	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité ce qui contribuera aux outcome planifiés.
☐	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
☒	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
☐	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.
3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N		
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D		

3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?		
☐	**A**	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
☐	**B**	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
☒	**C**	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
☐	**D**	Le projet n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés sur la base des résultats atteints dans l'optique de réaliser l'outcome (objectif spécifique) ?		
☒	**A**	Le projet réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
☐	**B**	Le projet réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
☐	**C**	Le projet n'est pas totalement parvenu à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir au projet la réalisation de son outcome.
☐	**D**	Le projet n'est pas parvenu à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.
4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).		
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère Q : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D		
4.1 Durabilité financière/économique ?		
☐	**A**	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
☒	**B**	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
☐	**C**	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
☐	**D**	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.
4.2 Quel est le degré d'appropriation du projet par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?		
☐	**A**	La SMCL et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliquées à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
☒	**B**	La mise en œuvre se base en grande partie sur la SMCL et d'autres structures locales pertinentes, impliquées elles aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
☐	**C**	Le projet recourt principalement à des arrangements ponctuels et à la SMCL et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
☐	**D**	Le projet dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
4.3 Quel est le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre le projet et le niveau politique ?		
☐	**A**	Le projet bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
☒	**B**	Le projet a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mise en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gêné par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
☐	**C**	La durabilité du projet est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
☐	**D**	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec le projet. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité du projet.

4.4 Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
☐	**A**	Le projet est intégré aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
☒	**B**	La gestion du projet est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
☐	**C**	Le projet repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
☐	**D**	Le projet repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

Récapitulatif de la note applicable aux critères :

Critères	Note
Pertinence	**A**
Efficience	C
Efficacité	A
Durabilité	B

2.3 Résultat 1

2.3.1 Analyse des progrès réalisés

Résultat 1: Le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est davantage valorisé pour la pisciculture extensive						
Indicateurs	**Valeur 'Baseline'**	**Progrès année N-1**	**Progrès année N**	**Valeur Cible année N**	**Valeur cible**	**Commentaires**
La superficie mise en valeur pour l'aquaculture extensive a augmentée de manière significative						Tout comme les indicateurs précédents, ceux-ci seront renseignés après la réalisation de la baseline
Les rendements par ha augmentent						

État d'avancement des principales activités	**État d'avancement :**				**Commentaires** (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
A_01_01 Mise en œuvre actions de pisciculture artisanale		B			
A_01_02 Renforcement des capacités techniques des acteurs		B			
A_01_03 Études de faisabilité des 42 sites					Activité transférée en A_05 et A_06
A_01_04 Aménagement des sites favorables identifiés				D	Non réalisation du marché d'études de faisabilité des 42 sites (actuellement ramenés à 30 sites)
A_01_05 Études de faisabilité des 42 sites identifiés			C		Annulation du marché d'études de faisabilité suite à la situation sociopolitique et l'installation de la saison des pluies.
A_01_06 Études de faisabilité de nouveaux sites + APD/DAO (en vue phase 2)		B			

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output :	
Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :	47 sur 48 plans d'eau ont été empoissonnés ; 49 sur 65 organes de gestion mis en place ; 294 membres de comité formés ; 51 sur 54 viviers construits ; 52 sur 56 lots de petits matériels remis aux organes de gestion ; production des APD et plans de 3 sites à aménager.
Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :	La suspension de la coopération a retardé la réalisation des activités 4 et 5.
Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :	-

A : les activités sont en avance ; **B** : les activités sont dans les délais ; **C** : les activités sont retardées, des mesures correctives doivent être prises ; **D** : les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois), des mesures correctives majeures sont requises.

2.3.2 Exécution budgétaire

Budget	Dépense par année		Dépenses totales (2011 et 2012 31/12/2012)	Solde budget	Taux d'exécution Budget total en %
	2011	2012			
2 311 840	3 776	175 417	179 793	2 132 647	8%

2.3.3 Critères de qualité

Critères	Note
Efficience	B
Efficacité	B
Durabilité	B

2.4 Résultat 2

2.4.1 Analyse des progrès réalisés

Résultat 2 : Des conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en place y compris en pisciculture intensive						
Indicateurs	**Valeur 'Baseline'**	**Progrès année N-1**	**Progrès année N**	**Valeur Cible année N**	**Valeur cible**	**Commentaires**
Nombre d'opérateurs dans la filière et leur volume d'activité						Tout comme les indicateurs précédents, ceux-ci seront renseignés après la réalisation de la baseline
Le degré de satisfaction des opérateurs						
Les opérateurs dans la filière ont amélioré leur accès au crédit						

État d'avancement des principales activités	**État d'avancement** :				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
A02.01. Identification des promoteurs privés		B			
A02.02. Réalisation de l'étude de faisabilité technico-économique par porteur de projet			C		La suspension de la coopération avec la DRP et la CRA a fortement perturbé la remontée des demandes d'appui
A02.03 Mise en place des lignes de financement			C		Changement dans les modes d'utilisation du fonds entrainant un retard dans la production des documents de gestion
A02.04. Appui/conseils en installation, gestion technique et financière			C		La suspension de la coopération avec la DRP et la CRA a fortement perturbé cette activité

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output :	
Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :	Réalisation de l'étude de définition de la filière aquacole dans la région ; réalisation d'études de faisabilité pour 4 porteurs de projet; adoption d'un choix stratégique pour la gestion de la ligne de financement ; suivi technique de 4 opérateurs en activités.
Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :	Suspension de la coopération ayant retardé les activités.
Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :	

A : les activités sont en avance ; **B** : les activités sont les délais ; **C** : les activités sont retardées, des mesures correctives doivent être prises ; **D** : les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois), des mesures correctives majeures sont requises.

2.4.2 Exécution budgétaire

Budget	Dépense par année		Dépenses totales (2011 et 2012 31/12/2012)	Solde budget	Taux d'exécution Budget total en %
	2011	2012			
453 000	0	5 554	5 554	447 446	1%

2.4.3 Critères de qualité

Critères	Note
Efficience	C
Efficacité	C
Durabilité	C

2.5 Résultat 3

2.5.1 Analyse des progrès réalisés

Résultat 3 : La filière est renforcée en termes de structuration, de capacités des institutions de soutien de la filière et d'articulation entre les acteurs						
Indicateurs	**Valeur 'Baseline'**	**Progrès année N-1**	**Progrès année N**	**Valeur Cible année N**	**Valeur cible**	**Commentaires**
Les institutions de soutien sont professionnalisées et opérationnelles						Tout comme les indicateurs précédents, ceux-ci seront renseignés après la réalisation de la baseline
Les cadres de concertation jouent pleinement leurs rôles						
Un cadre rassemblant les intervenants de la filière aquacole (interprofessionnelle) existe et est fonctionnel						

État d'avancement des principales activités	**État d'avancement**				**Commentaires**
	A	B	C	D	
A03.01. Appui à la Direction Régionale de la Pêche et services déconcentrés de la pêche					Activité transférée à A03.05 et A03.06
A03.02. Appui à la Chambre Régionale d'Agriculture			C		Exécution retardée par la suspension institutionnelle de la coopération
A 03.03 Appuis aux Collectivités Territoriales dans leur rôle de coordination/planification			C		L'exécution des activités devant servir de porte d'entrée (aménagement de sites, mise en place du fonds d'appui) retardée par la suspension institutionnelle de la coopération
A 03.04 Appui à l'émergence d'une offre de services professionnels en aquaculture		B			
A03.05 Appui à la DRP et services déconcentrés dans l'exercice des missions-achat véh. & équip. inform.		B			
A03.06 Appui à la DRP et services déconcentrés dans l'exercice des missions			C		Exécution retardée par la suspension institutionnelle de la coopération

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output :	
Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :	Formation de 12 sur 18 entrepreneurs BTP sur la construction d'étangs en terre ; formation de 12 sur 14 producteurs d'alevins de Clarias et leur équipement; formation de 12 bureaux d'études/ONG et 3 institutions financières sur 7 prévus en montage de dossiers de projets aquacoles; achat d'équipements et de moyens de communication pour les institutions d'appui à a filière.
Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :	La suspension institutionnelle de la coopération a empêché certains acteurs (DRP ; CRA) de participer pleinement aux activités réalisées.
Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :	

A : les activités sont en avance ; **B** : les activités sont les délais ; **C** : les activités sont retardées, des mesures correctives doivent être prises ; **D** : les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois), des mesures correctives majeures sont requises.

2.5.2 Exécution budgétaire

Budget	Dépense par année		Dépenses totales (2011 et 2012 31/12/2012)	Solde budget	Taux d'exécution Budget total en %
	2011	2012			
330 202	89 532	41 206	130 738	199 464	40%

2.5.3 Critères de qualité

Critères	Note
Efficience	B
Efficacité	C
Durabilité	A

2.6 Résultat 4

2.6.1 Analyse des progrès réalisés

Résultat 4: La gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée						
Indicateurs	**Valeur 'Baseline'**	**Progrès année N-1**	**Progrès année N**	**Valeur Cible année N**	**Valeur cible**	**Commentaires**
Un SIG sur la région de Sikasso existe et permet d'accéder aux informations géographiques et une base de données sur la filière aquacole est fonctionnelle						Tout comme les indicateurs précédents, ceux-ci seront renseignés après la réalisation de la baseline
Supports didactiques existent et la diffusion de l'information est pertinente et effective						
Des innovations issues du programme de recherche-action sont diffusées et apportent des plus-values aux acteurs de la filière						

État d'avancement des principales activités	**État d'avancement**				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
A04.01. Établissement de référentiels technico-économiques adaptés pour l'aquaculture extensive, intensive et pour les activités économiques de la filière			C		La collecte des données nécessaires à l'établissement des référentiels a été perturbée par les évènements sociopolitiques.
A04.02. Établissement d'une base de données géographiques (SIG) sur l'ensemble de la région des sites aménageables au niveau de la pisciculture extensive			C		Retard dans la mise en place du dispositif de collecte, lié à la réalisation de la baseline.
A04.03. Mise en place d'un dispositif de collecte, de suivi et de traitement des données			C		Exécution retardée suite à la suspension institutionnelle de la coopération.
A04.04. Élaboration d'un plan de communication sur la promotion de la filière aquacole		B			
A04.05. Développement d'un programme de recherche-action autour d'innovations et d'améliorations de la filière aquacole		B			

Analyse des progrès réalisés par rapport à l'output :	
Progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'output (sur la base d'indicateurs) :	Achat de trois logiciels de cartographie, de 15 GPS et d'un fond de cartes ; élaboration d'un plan de communication ; production de 2 films documentaires ; diffusion de supports de communication.
Difficultés qui se sont présentées, facteurs d'influence (positive ou négative) :	Non réalisation de l'étude baseline.
Résultats inattendus (positifs ou négatifs) :	

A : les activités sont en avance ; **B** : les activités sont les délais ; **C** : les activités sont retardées, des mesures correctives doivent être prises ; **D** : les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois), des mesures correctives majeures sont requises.

2.6.2 Exécution budgétaire

Budget	Dépense par année		Dépenses totales (2011 et 2012 31/12/2012)	Solde budget	Taux d'exécution Budget total en %
	2011	2012			
964 639	12 287	61 497	73 784	890 855	8%

2.6.3 Critères de qualité

Critères	Note
Efficience	B
Efficacité	C
Durabilité	B

3 Thèmes Transversaux

3.1 Genre

La dimension genre est prise en compte dans le cadre de la mise en œuvre du PRODEFA. Au sein du personnel administratif et technique de l'UAC, les femmes représentent 37% du personnel.

Au niveau de la filière aquacole, les femmes constituent l'essentiel des acteurs des maillons transformation et commercialisation.

Une discrimination positive à l'endroit des femmes et des jeunes est faite dans la détermination du niveau de subvention des projets à financer dans le cadre du fonds d'appui à l'investissement privé.

L'étude baseline permettra de déterminer avec précision les indicateurs sexo-spécifiques du projet.

3.2 Environnement

Les questions environnementales sont prises en compte dans les dossiers des études de faisabilité des sites aquacoles.

Toutes les infrastructures qui seront réalisées prendront en compte l'impact environnemental et les mesures d'atténuation.

Le projet, pour la gestion des questions environnementales, travaillera en étroite collaboration avec la Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances (DRACPN) de Sikasso et, selon les besoins, avec l'Agence pour l'Environnement et le Développement Durable (AEDD).

4 Pilotage et apprentissage

4.1 Plan d'action

Plan d'action	Source	Acteur	Date limite
Diligenter l'attribution des marchés des travaux d'aménagement des trois sites tests	2.3.1	UAC	Q1_2013
Finaliser convention de partenariat avec les communes et le document d'approche du processus de réalisation des aménagements	2.3.1	UAC	Q1_2013
Lancer le marché des études de faisabilité des 30 sites	2.3.1	UAC	Q1_2013
Reprendre le partenariat avec la DRP et la CRA	2.4.1, 2.5.1	CTB	Q1_2013
Réaliser l'étude baseline	2.2.1, 2.2.3, 2.6.1	UAC	Q1, Q2_2013
Suivre le dossier de l'arrêté d'exonération du PRODEFA et de l'arrêté de création de la SMCL	5.5	DNP	Q1_2013
Soumettre à l'Ambassade de Belgique des dossiers de demande de bourse de formation en aquaculture	5.5	DNP	Q_2013
Élargir la SMCL à la CRA et à deux représentants de la filière aquacole dont une femme comme observateurs	5.5	UAC	Prochaines sessions_2013
Maintenir la contribution financière des bénéficiaires conformément au DTF	5.5	UAC	2013

4.2 Enseignements tirés

Enseignements tirés/Leçons apprises	Public cible
La concentration des activités sur une courte période, initialement planifiées sur une plus longue période, pose un problème de préparation, de réalisation et de suivi des activités.	UAC - CTB
Le suivi post-formation pose problème, les agents chargés de cette activité n'ayant pas être formés.	UAC

5. Annexes

5.1 Cadre logique

	Logique interne	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
OG	La **sécurité alimentaire** et le **développement économique** de la région de Sikasso par la promotion des filières aquacoles sont améliorés durablement	A l'échelle d'une région, il est difficile d'appréhender et surtout de vérifier objectivement l'impact du projet. Il sera cependant intéressant dans le cadre du base-line et des évaluations à mi-parcours et finale de se pencher sur les données socio-économique et de sécurité alimentaire (PAM, FEWS-NET, FAO, CILSS) au niveau de la région de Sikasso.		
OS	Des conditions favorables à l'augmentation, à la valorisation et à la commercialisation des productions aquacoles, sont mises en place.	Les quantités de poisson produites par les mares, les plans d'eau et les piscicultures ont augmenté de manière significative et durable Le nombre d'opérateurs privés actifs dans la filière aquacole augmente Les acteurs de la filière, en particulier les producteurs, améliorent leurs revenus	Base line Rapport d'évaluation interne du projet Statistique de la DRP au niveau des captures et des marchés. Rapport des enquêtes socio-économiques dans le cadre du suivi/évaluation interne.	La pluviométrie dans la région de Sikasso reste sensiblement la même que les 10 dernières années. La volonté de l'État de développer le secteur aquacole est maintenue
R1	Le potentiel aquacole des mares et plans d'eau est davantage valorisé pour la pisciculture extensive	La superficie mise en valeur pour l'aquaculture extensive a augmenté de manière significative Les rendements par ha augmentent	Base line, évaluation interne du projet. Rapports des PDESC Document de gestion comptable des comités de gestion des mares et plans d'eau Rapports des AP et SLP	Les parties prenantes dans la gestion des mares et plans d'eau s'accordent sur leurs modes de gestion Les communes trouvent les ressources propres pour financer leur contre-partie Les ressources humaines minimales sont déployées au niveau de la DRP
R2	Des conditions optimales pour l'émergence d'une filière professionnelle sont mises en place y compris en pisciculture intensive	Nombre d'opérateurs intervenant dans la filière Le degré de satisfaction des opérateurs Les opérateurs dans la filière améliorent leur accès au crédit	Rapport d'activité de la CRA. Suivi des opérateurs dans la filière Base line évaluation interne et rapport du projet Statistique de la DRP au niveau des captures et des marchés. Rapport du comité de crédit	Le projet et la CRA opèrent un mauvais casting des opérateurs privés Un minimum d'opérateurs privés désire s'investir

	Logique interne	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
R3	La filière est renforcée en terme de structuration, de capacités des institutions de soutien de la filière et d'articulation entre les acteurs	Les institutions de soutien sont professionnalisées et opérationnelles Les cadres de concertation jouent pleinement leurs rôles Un cadre rassemblant les intervenants de la filière aquacole est fonctionnel	Rapport de l'enquête de satisfaction des institutions de soutien et des bénéficiaires Rapport d'évaluation interne et externe PV des réunions des coopératives, des associations faîtières, de l'interprofessionnelle. Rapport d'activité de la CRA	Les opérateurs économiques éprouvent la nécessité de se structurer Les acteurs de la filière trouvent un intérêt à une meilleure articulation
R4	La gestion des connaissances de la filière aquacole est renforcée, capitalisée et diffusée	Un SIG sur la région de Sikasso existe et permet d'accéder aux informations géographiques et une base de données sur la filière aquacole est fonctionnelle Supports didactiques existent et la diffusion de l'information est pertinente et effective Des innovations issues du programme de recherche-action sont diffusées et apportent des plus-values aux acteurs de la filière	CD-Rom, base de données, back-up Rapport d'activités de la DRP/DNP Brochures techniques et de vulgarisation, posters, vidéo Rapport des enquêtes socio-économiques dans le cadre du suivi/évaluation interne Rapports techniques, mémoires, thèses, publications	Les documents de vulgarisation répondent aux attentes des bénéficiaires. Le projet identifie des privés qui collaborent au programme d'appui à l'innovation et recherche-action. Les infrastructures de l'ODRS sont fonctionnelles pour y réaliser des essais et des recherches-action.

5.2 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Non
Rapport de *Baseline* enregistré dans PIT ?	Non
Planning de l'EMP	Q4_2013
Planning de l'évaluation finale	Non
Missions de Backstopping depuis le 01/01/2012	2

.

5.3 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Voir copie jointe.

5.4 Ressources

Ressources	Nature	Quantité	Bénéficiaires	Observations
Film documentaire sur la reproduction artificielle du Clarias	-	1	Pisciculteurs	
Film documentaire sur la construction d'étang en terre	-	1	Pisciculteurs ; Prestataires	
Guide sur la reproduction artificielle de Clarias	-	1	Pisciculteurs ; Prestataires	
Guide sur le montage de dossiers de projets aquacoles	-	1	Pisciculteurs ; Prestataires	

5.5 Décisions prises par la SMCL et suivi

Fournir un aperçu des décisions stratégiques importantes prises par la SMCL et assurer le suivi de ces décisions.

Décision à prendre					Action			Suivi	
Décision à prendre	**Période d'identification**	**Timing**	**Source**	**Acteur**	**Action(s)**	**Resp.**	**Date limite**	**État d'avancement**	**Statut**
Suivre le dossier de l'arrêté d'exonération du PRODEFA et de l'arrêté de création de la SMCL	05 août 2011	-	SMCL	DNP	Suivi des dossiers auprès du Cabinet	DNP	-	En cours	Non exécutée
Identifier des pisciculteurs privés et les former en alevinage	05 août 2011	-	SMCL	UAC	Identification et formation des pisciculteurs privés en alevinage	UAC	-	12 personnes formées	Exécutée
Mettre à disposition des équipements de transport et des viviers en dur au niveau des sites d'alevinage	05 août 2011		SMCL	UAC	Réparation de la camionnette de la DRP pour le transport des alevins. Construction des viviers sur les plans d'eau empoissonnés.	UAC	-	Camionnette réparée. 51 viviers construits	Exécutée
Soumettre à l'Ambassade de Belgique des dossiers de demande de bourse de formation en aquaculture	05 août 2011		SMCL	DNP	Préparation des dossiers de candidature	DNP	-	Retardé à cause de la suspension	Non exécutée
Élargir la SMCL à la CRA et à deux représentants de la filière aquacole dont une femme comme observateurs	20 février 2012		SMCL	DNP/CTB	Invitation de deux représentants de la filière aquacole dont une femme comme observateurs à la SMCL	UAC		En attente de la prochaine SMCL	Non exécutée
Tenue d'une session extraordinaire de la SMCL	20 février 2012		SMCL	UAC	Préparation et tenue de la session	UAC	31 mars 2012	Non tenue à cause des évènements du 22 mars 2012	Annulée
Activer les comptes pour la reprise rapide des activités planifiées	21 juin 2012		CTS	CTB	Réactivation des comptes du projet	CTB	Juin 2012	Entièrement exécutée	Exécutée

Maintenir la contribution financière des bénéficiaires conformément au DTF	21 juin 2012		CTS	UAC	Faire contribuer financièrement les bénéficiaires pour les travaux	UAC		En cours : Protocole Communes/ PRODEFA en cours d'approbation	Non exécutée
Abandonner l'option d'une étude et procéder directement à la sélection de l'IMF sur la base d'un cahier de charges	21 juin 2012		CTS	UAC	Préparation de CSC et sélection	UAC	Q3_2012	Entièrement exécutée	Exécutée
Adresser rapidement aux différents soumissionnaires une correspondance pour qu'ils confirment leur offre et la disponibilité des experts proposés en vue de la réalisation de l'étude baseline	21 juin 2012		CTS	UAC	Préparation et envoi des correspondances aux soumissionnaires	UAC	Juillet 2012	Entièrement exécutée	Exécutée
Étude baseline : Préparer et soumettre aux ordonnateurs les éléments de réponse au courriel du soumissionnaire le mieux disant pour la réalisation de l'étude baseline relatifs aux dispositions sécuritaires pendant la mission.	11 septembre 2012		CTS	UAC	Préparation et envoi des éléments de réponse au courriel du soumissionnaire	UAC	Septembre 2012	Entièrement exécutée	Exécutée
Élaborer un manuel opérationnel sur la réalisation des travaux d'aménagements de sites aquacoles sous maîtrise d'ouvrage assistée des communes.	11 septembre 2012		CTS	UAC	Élaboration de notes techniques sur la maitrise d'ouvrage assistée.	UAC	Septembre 2012	Entièrement exécutée	Exécutée